

# Continuons le combat!

Oui, une bataille importante a été remportée, le 19 février par le vote de la proposition de loi Err/Huss. Il serait pourtant inopportun de crier victoire, puisque le combat sera encore long. Plus que jamais toutefois, il mérite d'être mené.

Que la bataille ait été significative, c'est la fureur du *d'Wort* qui l'a prouvé d'une façon éloquente dès le lendemain et plus particulièrement sous la plume de son rédacteur en chef, samedi le 23 février.

Que ce dernier se soit rabaissé à parler dans ce contexte d'une „danse de mort" et ait suscité par ses commentaires une réaction collective des députés libéraux, en dit long.

Il faut quand même être pervers pour avoir recours à des images pareilles dans une affaire aussi fondamentale, aussi grave. La députée Frank était d'ailleurs sur la même ligne, établissant par des allusions précises la parallèle entre les pratiques nazies et le droit de mourir en dignité: Euthanasie, quels méfaits verbaux n'a-t-on pas commis ces derniers mois avec ton nom!

Or, donc, un grand pas a été franchi sur le chemin du progrès social, mais surtout sociétal et humain, car, trop souvent nous, au Luxembourg, nous faisons tirer l'oreille, les forces réactionnaires étant trop importantes dans notre pays.

Ce vote nous met, pour une fois, à la pointe de l'évolution et de la maturité sociales. Une chose est évidente: C'en est fini de l'acharnement thérapeutique, des longues agonies dans des douleurs atroces, d'une vie qui n'en a plus que le nom, chacun pouvant maintenant, en son âme et conscience, déterminer comment il voudrait que se fasse son pas ultime.

Et celui-là, n'a jamais l'allure d'un pas de danse.

Dans la lente évolution de la société, depuis l'abolition de la peine de mort dans les pays du Conseil de l'Europe, à la libéralisation des lois sur l'avortement - qui, il y a soixante ans, envoyait encore des femmes à l'échafaud pour l'avoir pratiqué ou accepté dans leur désespérance -, en passant par le respect dû aux suicidés dont, dans les années 30 encore, on publiait les noms dans les journaux et qu'on jetait dans des fosses communes, et des nouvelles lois sur le divorce, pour une fois, nous ne sommes pas à la traîne.

Autre élément remarquable: la dignité et la haute teneur des différentes contributions pendant les débats à la Chambre des Députés, à l'exception notoire encore de Madame Frank, décidément très mal conseillée pour son rôle de „pasionaria". Mais elle saura se consoler: elle aura une indulgence épiscopale de mille ans!

La discipline de vote n'étant pas imposée, on a pu se rendre compte aussi combien cette pratique-là est peu démocratique. Du moment que chacun a pu voter selon sa conscience, de toutes nouvelles constellations se sont présentées. Or, on nous dit que les députés sont nos délégués. En fait, ils ne répondent pas aux souhaits des citoyens, mais aux exigences d'une coalition ou d'une opposition et aux contraintes imposées par les fractions parlementaires.

Il n'est donc qu'à souhaiter qu'à l'avenir pour des lois qui concernent des questions de vie et de progrès sociétaux, chacun soit libre de voter selon ses convictions et sa conscience.

Il faut aussi enregistrer que, décidément, il y a une majorité au-delà de la droite et des cléricaux. De notre côté, nous associons à ce constat l'espoir que le résultat des élections de 2009 pourra proposer - après plus de trente ans - une nouvelle coalition sans la droite. Afin qu'un changement de société puisse enfin se faire.

Rien que pour cela, continuons le combat!

Guy Wagner

-> Plus que 312 jours de W. G. C. (World's Greatest Criminal) Bush ... Le voilà de plus le premier président US qui s'oppose par son veto - le 8 mars - à l'abolition de la torture, notamment du „waterboarding"! Inouï, incroyable, impensable! Plus Bush arrive à la fin (de son mandat), plus il déconne! A quand donc un tribunal international pour ce monstre?